



# **Bienvenue au Collège Paul Eluard**

**Accueil des parents d'élèves de CM2  
Présentation du collège  
Jeudi 31 mars 2016**

# Présentation de l'établissement

# Equipe de direction

- **Principale : Mme COSSART**
- **Principale adjointe : Mme MARINIGH**
- **Adjointe gestionnaire : Mme GUITEL**

# Les personnels de l'établissement

**Le personnel de l'établissement est constitué de :**

- **3 personnels de direction**
- **31 enseignants**
- **4 rattachés administratifs**
- **6 personnels de vie scolaire**
- **4 personnels médico-sociaux**
- **6 agents territoriaux**
- **2 auxiliaires de vie scolaire**

# Structure de l'établissement pour la rentrée 2015 (1)

- Niveau 6<sup>ème</sup> : 85 inscrits, 4 classes (21 élèves par classe)
- Niveau 5<sup>ème</sup> : 125 inscrits, 5 classes (25 élèves par classe)
- Niveau 4<sup>ème</sup> : 116 inscrits (29 élèves par classe)
- Niveau 3<sup>ème</sup> : 115 inscrits (29 élèves par classe)

**Total : 443 élèves**

	Niveau 6ème	Niveau 5ème	Niveau 4ème	Niveau 3ème
Effectif total	86	125	117	115
Nombre de divisions	4	5	4	4
Effectif moyen par classe	21	25	29	29

# Structure de l'établissement pour la rentrée 2015 (2)

- **Langues vivantes enseignées : anglais, espagnol, allemand**
- **Latin (à partir de la 5<sup>ème</sup>), grec (initiation avec le latin, en 3<sup>ème</sup>)**
- **Dispositif ULIS**
- **Section sportive natation dès la 6<sup>ème</sup> (recrutement sur dossier)**
- **Aide aux devoirs, tous niveaux (service gratuit, disponible sur inscription des élèves)**
- **FSE (foyer socio-éducatif) : activités péri-scolaires**
- **chorale**

# Résultats au DNB session 2015

- **Taux de réussite : 87,5 % ( Académie 88 %, France 86,3 % )**  
**Remarque : 1 élève était en attente d'un report de session**
- **Mentions : assez bien 25,2 %**  
**bien 19,8 % (Académie : 13,5 % )**  
**très bien 16,5 %**

# Statistiques Orientation en fin de 3<sup>ème</sup> en juin 2015

▪ **Fin de 3<sup>ème</sup> : 106 élèves en 2014/2015**

**72,6 % passages en 2<sup>o</sup> GT (taux académique : 72,6 %)**

**27,4 % passages en 2<sup>o</sup> pro**

**En fin de 2<sup>o</sup> GT le taux de passage en 1<sup>ère</sup> GT est supérieur au taux académique (90,4% pour l'établissement contre 87,6% pour l'Académie).**

# Les différents services

# Service Vie scolaire : Mme Lavalade, CPE

- **Fonctionnement de la vie scolaire**
- **Règlement intérieur**
- **Carnet de liaison**
- **Gestion des retards et des absences**
- **Suivi à distance : Pronote**

# Service intendance

## Mme Guitel : adjointe gestionnaire

### L'intendance pour :

- **La demi-pension**
- **Les bourses, les aides sociales (en lien avec l'assistante sociale et le secrétariat élèves)**
- **Les sorties et voyages scolaires**
- **Tout problème d'ordre matériel ou financier**

# La demi-pension (1)

**Le calcul du tarif se fait au forfait, en fonction du nombre de jours : forfait 2 jours ou 4 jours,**

**Par trimestre :**

- **Choix du nombre de jours (changement de forfait possible pour un nouveau trimestre)**
- **Choix des jours de fréquentation (fixes dans la semaine)**
- **AUCUNE MODIFICATION EN COURS DE TRIMESTRE**

# La demi-pension (2)

- **Passage du badge obligatoire à chaque passage à la cantine**
- **Facture : trimestrielle, transmise directement aux élèves en début de trimestre**
- **Facture à régler (chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée de Villaroy, à déposer au service intendance)**

# Les manuels scolaires

- **Distribution des manuels scolaires le jour de la rentrée (prévoir un sac)**
- **Etat des manuels à vérifier et fiche de prêt à signer**
- **Couvrir les livres (pas de couverture autocollante)**
- **En fin d'année scolaire : vérification des manuels. Facturation de dégradations ou remplacement de manuels perdus.**

# Secrétariat élèves : Mme Palmesani

## Inscriptions administratives

### Les bourses :

- Possibilité de bénéficier d'une bourse de collège
- Les documents précisant les barèmes sont distribués à tous les élèves dès la rentrée
- Dossier à déposer au secrétariat auprès de Mme Palmesani (secrétariat élèves)

# Service social : Mme Le Trocquer, assistante sociale

## Les aides sociales

### Possibilité de bénéficier d'une aide financière

- Pour la demi-pension
- Pour la scolarité
- Pour les sorties ou voyages scolaires

# Service médical

**Médecin scolaire : Docteur Fournier, médecin référent**

**Infirmière scolaire : Mme Lilette, présente tous les matins  
sauf le mardi**

**(Mme Lilette est présente dans les écoles maternelles et  
primaires l'après-midi)**

**Nouveauté rentrée 2016 : dépistage infirmier pour tous les  
élèves de 6<sup>ème</sup> .**

**Importance des renseignements médicaux et coordonnées  
en cas d'urgence.**

**Ne pas hésiter à contacter Mme Lilette.**

# Un exemple de calendrier annuel

# premier trimestre

- **Septembre : accueil des parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> un soir de la première semaine de cours. Accueil en plénière puis présentation des équipes pour chaque classe.**
- **Mi-octobre : élection des représentants des parents d'élèves et réunion parents-professeurs, avec remise en main propre du relevé de notes de mi-trimestre.**
- **Fin novembre : arrêt des notes. Conseils de classes du 1<sup>er</sup> trimestre début décembre.**
- **Mi-décembre : réunion parents-professeurs, avec remise en main propre des bulletins par le professeur principal.**

# deuxième trimestre

- **Arrêt des notes début mars**
- **Mi-mars : conseils de classes du deuxième trimestre**
- **Fin mars : rencontres individuelles parents-professeurs sur prise de rendez-vous. Remise du bulletin en main propre par le professeur principal,**

# troisième trimestre

- **Arrêt des notes mi-juin**
- **Mi-juin : conseils de classes du troisième trimestre (selon calendrier rectoral)**
- **Fin des cours début juillet**

# En cas de difficultés scolaires

- **Rencontrer le (ou les) professeur(s) des disciplines concernées**
- **Rencontrer le professeur principal**
- **Rencontrer la CPE, Mme Lavalade, ou un personnel de direction ( Mme Cossart ou Mme Marinigh)**

# Ce qui est nouveau....ce qui ne change pas.....

## Ce qui ne change pas :

- On se range dans la cour
- On apprend ses leçons chaque jour et on fait ses devoirs

## Ce qui est nouveau :

- On a plusieurs professeurs (une dizaine environ), dont un professeur principal.
- On doit bien soigner la préparation du cartable la veille
- On change de salle à chaque heure
- On doit s'organiser et prendre de l'avance dans ses devoirs et l'apprentissage des leçons.

# Informations utiles

- Site du collège :

<http://www.clg-eluard-guyancourt.ac-versailles.fr/>

- Accès à Pronote : directement via le site du collège

- Journée Portes ouvertes, avec inscription administrative :  
**samedi 18 juin** (matinée)

# La réforme du collège

# La réforme du collège

## Deux bulletins officiels :

- **BO n° 22 du 28 mai 2015**
- **BO n° 27 du 02 juillet 2015**

# Ce qui évoluera à la rentrée 2016

Les **cycles** deviennent triennaux.

Le **socle commun** est redéfini.

Les **programmes** sont cyclés, soclés et donc réécrits.

L'organisation des enseignements :

- les **grilles horaires** sont rééquilibrées ;
- les **enseignements complémentaires** (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) s'adaptent aux choix des établissements ;
- des **enseignements de complément** (langues et cultures de l'Antiquité ou langues et cultures régionales) sont proposés aux élèves ;
- une **marge d'autonomie** accrue permet une meilleure adaptation aux conditions locales.

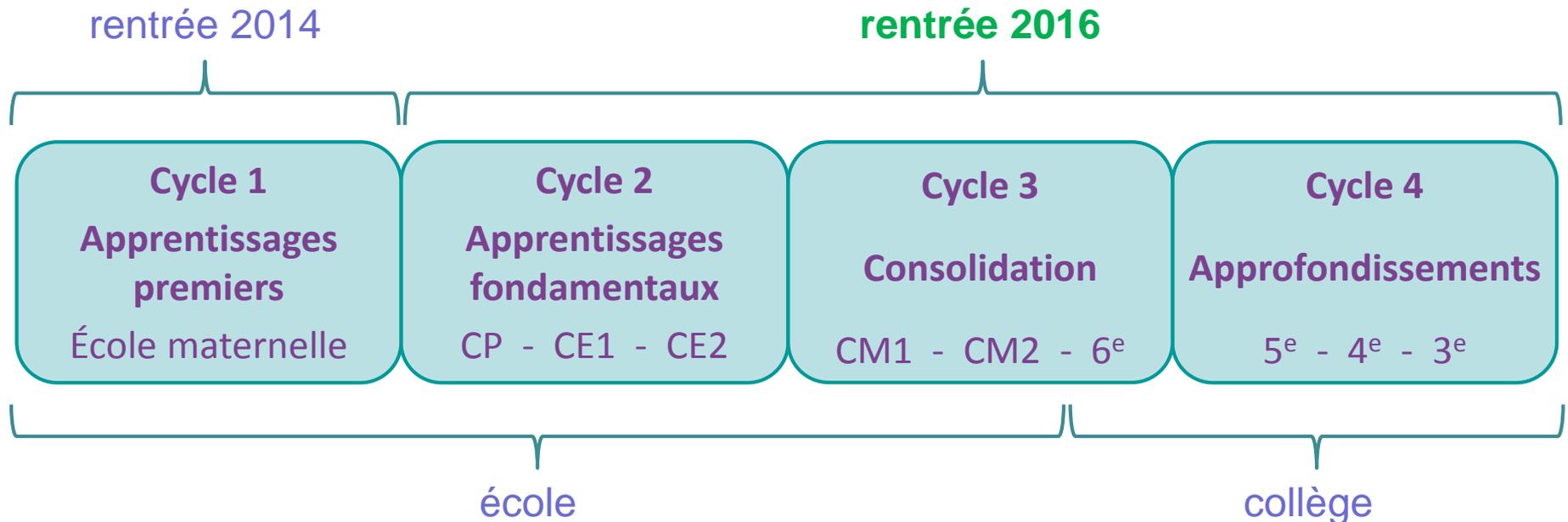
*Le décret sur les cycles*

*Le décret sur le socle commun*

*Le décret sur l'organisation des enseignements*

*L'arrêté sur l'organisation des enseignements*

# Les nouveaux cycles



**Tous les niveaux**, du CP à la 3<sup>e</sup>, passent dans les nouveaux cycles à la rentrée 2016.

Le cycle 3 est à cheval sur école et collège : **une collaboration à renforcer** dans le cadre, notamment, du **conseil école-collège**.

*Le décret sur les cycles*

# Le nouveau socle commun

## ➤ 5 domaines de formation

## ➤ Des objectifs dans chacun d'eux

2. Les méthodes et outils pour apprendre

1. Les langages pour penser et communiquer

3. La formation de la personne et du citoyen

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

*Le décret sur le socle commun*

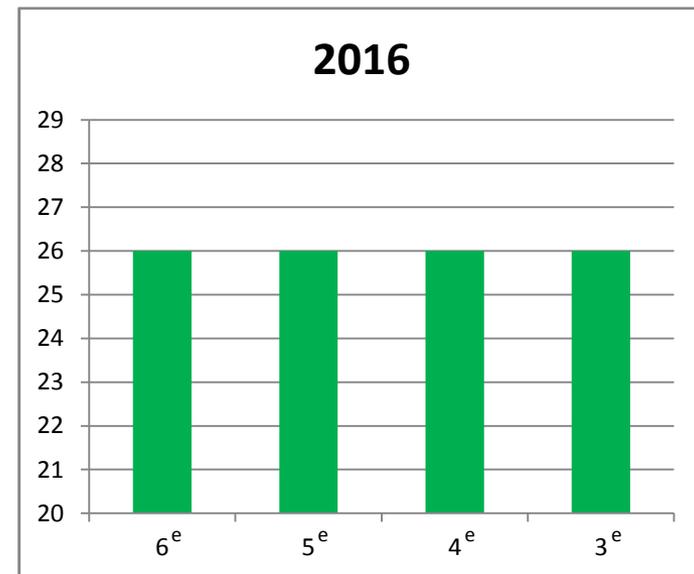
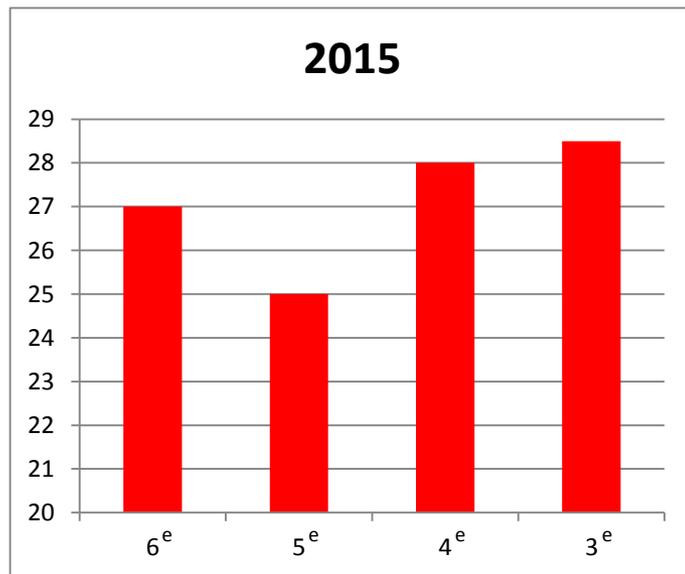
# Une évaluation différente

- Des modalités variées : cela permet de repérer le potentiel de chaque élève.
- Une évaluation des acquis des élèves en référence au socle commun, dans le cadre des attendus des programmes
- Un nouveau DNB à partir de la session 2017 :
  - Épreuves écrites terminales : français, histoire-géographie-EMC, mathématiques-sciences-technologie
  - Epreuve orale terminale : épreuve portant sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des EPI ou les différents parcours (parcours Avenir, Citoyen, Education Artistique et culturelle)

# Les nouvelles grilles horaires

## Répartition globale

Une meilleure répartition sur les années :



*Horaires élèves hebdomadaires hors enseignements de complément*

Les élèves de 6<sup>e</sup> ne peuvent avoir plus de 6 h de cours par jour (7h pour les autres niveaux).

La pause méridienne ne peut durer moins de 1 h 30.

# Les enseignements : règles générales (1)

## Enseignements communs

23 h en 6<sup>e</sup>

22 h en 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>



## Accompagnement personnalisé

3 h en 6<sup>e</sup>

1 ou 2 h en 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>

## Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

3 ou 2 h en 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>

## *Enseignements complémentaires*

*3 h hebdomadaires en 6<sup>e</sup> et 4 h hebdomadaires en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>*

*L'arrêté sur l'organisation des enseignements*

*La circulaire sur l'organisation des enseignements*

# Les enseignements : règles générales (2)

- Les langues vivantes enseignées: anglais, allemand, espagnol
- Le choix de la LV2 se fait à l'entrée en 5<sup>ème</sup>
- Le choix du latin se fait à l'entrée en 5<sup>ème</sup>

# L'accompagnement personnalisé (AP)

- Il s'adresse à **TOUS** les élèves, selon leurs besoins,
- Notion d'autonomie intellectuelle (préparation au lycée)
- Méthodologie, soutien, remise à niveau, approfondissement, etc,
- Groupes modulés dans l'année
- 3h en 6<sup>ème</sup>, 1 ou 2h à partir de la 5<sup>ème</sup> (*choix du collège : 2h*)
- Organisation dans l'emploi du temps : alignements d'au moins 3 professeurs pour 2 classes. Disciplines concernées au collège : français, langues, mathématiques, EPS (soutien natation)
- Interventions possibles d'autres adultes : professeur documentaliste, CPE, assistants pédagogiques, intervenants extérieurs,

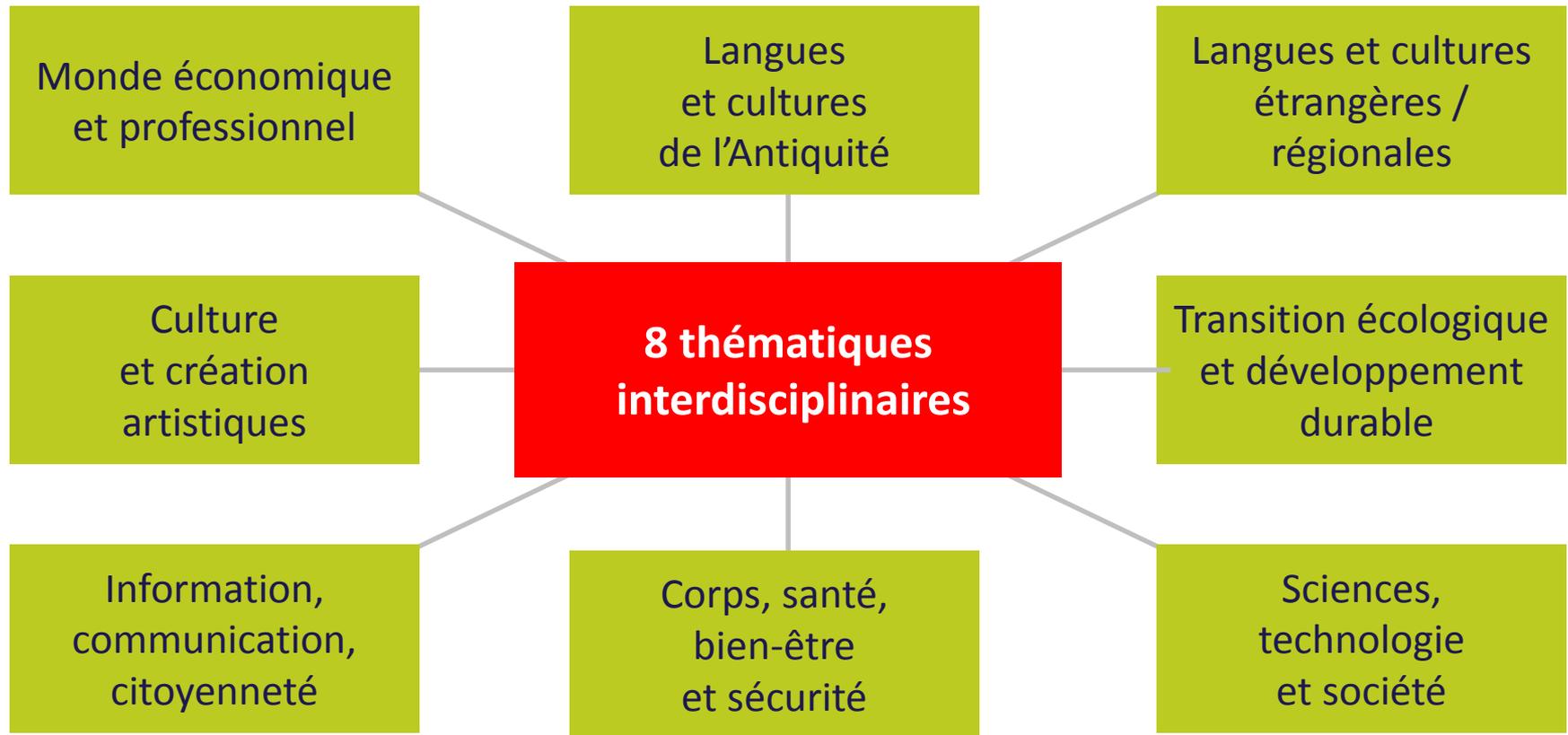
# Les Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

- EPI : seulement en cycle 4 (à partir de la 5<sup>ème</sup>)
- Pluridisciplinarité et démarche de projet
- Production finale concrète, qui pourra être collective
- 8 thématiques, 6 au moins doivent avoir été abordées par tous les élèves en fin de cycle.
- Chaque année, au moins 2 thématiques différentes doivent être proposées aux élèves.
- Co-animation, organisation du travail en semestre possibles (*choix du collègue : répartition des travaux dans différentes disciplines, co-animations ponctuelles. La programmation sera présentée en début d'année aux classes*)
- EPI langues et cultures de l'antiquité judicieux en 5<sup>ème</sup>

*L'arrêté sur l'organisation des enseignements*

*La circulaire sur l'organisation des enseignements*

# Les Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)



*L'arrêté sur l'organisation des enseignements*

*La circulaire sur l'organisation des enseignements*

# Les enseignements de complément

- Enseignement proposé aux élèves volontaires du cycle 4
- Latin : prolongement naturel de l'EPI langues et cultures de l'Antiquité
- Latin 5<sup>ème</sup> : 1h
- Latin 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : 2h

*L'arrêté sur l'organisation des enseignements*

*La circulaire sur l'organisation des enseignements*

# En plus, au collège Paul Eluard

- Section sportive natation (2h), à partir de la 6ème
- Enseignement du latin mêlé à une initiation au grec
- Chorale : proposée aux élèves volontaires (1h)
- Aide aux devoirs, tous niveaux (service gratuit, sur inscription des élèves volontaires)

# Organisation globale

- Uniformité par niveau : l'organisation doit être identique pour tous les élèves d'un même niveau
- Les maxima horaires des élèves ne doivent pas être dépassés.

*L'arrêté sur l'organisation des enseignements*

*La circulaire sur l'organisation des enseignements*

# Pour schématiser

	Cycle 3	Cycle 4		
	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
<b>Cours obligatoires</b>	23h	22h	22h	22h
<b>AP</b>	3h	AP + EPI = 4h au total (choix du collège : 2h + 2h)	AP + EPI = 4h au total (choix du collège : 2h + 2h)	AP + EPI = 4h au total (choix du collège : 2h + 2h)
<b>EPI</b>				
<b>Enseignements de complément pour élèves volontaires :</b> • latin/grec • Chorale • Section sportive natation	2h	1h 1h 2h	2h 1h 2h	2h 1h 2h
<b>Maximum (hors enseignements de complément)</b>	26h	26h	26h	26h